

SARL SEA

Représentée par :
M. EMERIAUD Stephen

32 Rue des Vignes
44470 THOUARE-SUR-LOIRE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE (44)

COMMUNE DE CLISSON

Lotissement à usage d'habitation

Rue des Lilas

PA10 - REGLEMENT



GÉOUEST

DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
26 rue J.Y Cousteau ■ BP 50352
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 ■ contact@geouest.fr



Le règlement, applicable pour cette opération, est celui de la zone UB du PLU.

1. DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

1.1. Possibilité maximale d'occupation des sols

Il a été fixé une surface de plancher de 200 m² par lot.

1.2. Equipements communs

Il n'y aura pas d'équipements communs pour cette opération.

1.3. Taxes

Les acquéreurs des lots seront astreints aux règlements des taxes et redevances en vigueur sur la commune de CLISSON à la date de dépôt du permis de construire.

